

La connectivité dans les paysages



Notre vision du développement durable

Acteur mondial de l'agro-alimentaire, Olam a pour ambition d'assurer la prospérité économique, de contribuer à l'amélioration du bien-être des communautés et de préserver l'environnement en approvisionnant le marché en produits agricoles et alimentaires durables, tout au long de la chaîne et dans toutes les régions du monde. En nous appuyant sur le cadre offert par la Norme du Développement Durable d'Olam, notre objectif est de mettre en place des filières d'approvisionnement durables de bout-en-bout d'ici 2020.

Nos principes fondateurs

- Améliorer le quotidien des producteurs et de leurs communautés grâce à des initiatives visant à optimiser la productivité et les rendements
- Générer de la valeur partagée avec nos partenaires grâce à un travail de collaboration
- Comprendre et réduire notre empreinte environnementale
- Garantir un lieu de travail sûr, sain et productif pour nos employés
- Participer aux associations professionnelles afin d'aller encore plus loin dans nos objectifs clés

Evènements marquants en 2014

- Réduction de 5% en valeur absolue des volumes d'eau d'irrigation et réduction de 31% de l'intensité des irrigations
- Réduction de 18% des émissions de carbone (CO²e/tonne produit) dans les plantations, concessions et exploitations gérées par Olam et de 6% (CO²e/tonne produit) dans les activités de transformation
- Finalisation de l'empreinte environnementale de la chaîne de valeur
- Membre fondateur de CocoaAction, projet visant à aligner et optimiser les initiatives de développement durable de dix principales entreprises du secteur du cacao et de la confiserie
- Collaboration active avec plus de 50 partenaires (clients, donateurs, partenaires financiers et acteurs du secteur)
- Présentation des enseignements tirés de notre démarche de Responsabilité d'Entreprise et de Développement Durable (RE&DD) dans plus de 20 forums du secteur
- Formations en leadership dispensées à 200 cadres seniors
- Formations en leadership « sécurité » dispensées à 500 cadres



29,7 M US\$
INVESTIS DANS DES PROJETS DE RE&DD À L'ÉCHELLE MONDIALE



190 PROJETS COMMUNAUTAIRES RE&DD EN COURS DANS 30 PAYS VISANT À SOUTENIR LA PRODUCTIVITÉ, L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET L'INFRASTRUCTURE RURALE



1 062 COLLABORATEURS DÉDIÉS AUX PROBLÉMATIQUES RE&DD, SOIT UN INVESTISSEMENT ANNUEL DE 10,7 M US\$



7
EVALUATIONS D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL EN COURS

63 730

AGRICULTRICES CONCERNÉES PAR LES INITIATIVES POUR L'AGRICULTURE VIVRIÈRE D'OLAM

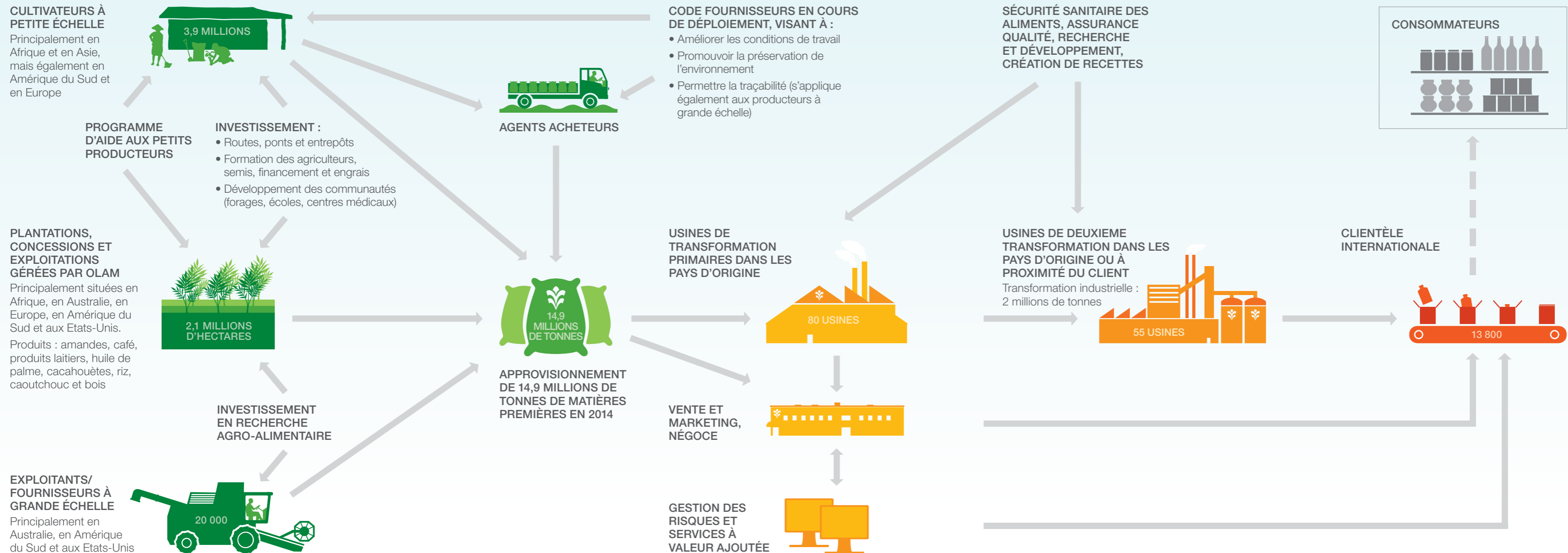
360 000 US\$

INVESTIS DANS DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AU VIH/SIDA ET À LA MALARIA EN AFRIQUE, AVEC UNE PORTÉE DE 180 000 PERSONNES

Sommaire

- 01 | Evènements marquants de 2014
- 02 | Le paysage mondial d'Olam
- 04 | Le mot du Président
- 06 | Nos aspirations et les progrès effectués
- 10 | Collaborer pour plus d'impact
- 11 | Une approche éco-paysagère
- 12 | Les conditions de vie
- 14 | L'eau
- 16 | Les terres
- 18 | La sécurité alimentaire
- 20 | Les conditions de travail
- 22 | Le changement climatique
- 24 | La sécurité sanitaire des aliments
- 26 | La gouvernance
- 26 | A propos de ce rapport
- 27 | Adhésions et associations
- 27 | Volumes de produits issus du développement durable
- 28 | Global Reporting Initiative

Le paysage mondial d'Olam



Olam est un acteur de premier plan du secteur agro-industriel, présent à travers le monde sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la ferme à la fourchette.

- 65 PAYS
- 23 000 EMPLOYÉS
- CINQ SEGMENTS
 - Noix Comestibles & Ingrédients Végétaux
 - Ingrédients Confiserie & Boissons
 - Aliments de Base & de Consommation
 - Matières Premières Industrielles
 - Services Financiers Matière Premières

Nous avons illustré le fonctionnement de notre chaîne d'approvisionnement, partant des différentes sources de matières premières d'un côté, à la distribution aux clients et aux détaillants de l'autre.

L'ampleur des opérations est difficile à exprimer dans le paysage de gauche – Olam a en effet géré l'équivalent de plus d'un million de conteneurs de produits en 2014. Par exemple :

- notre volume de coton pourrait fournir deux taies d'oreiller à tous les habitants de la planète, et
- le café que nous manions équivaut à 1 750 tasses de café consommées toutes les secondes.



Le mot du Président

Cette année marque une étape décisive pour Olam. Après nos débuts en 1989 dans le négoce d'anacarde au Nigeria, nous célébrons aujourd'hui notre 25ème anniversaire, produisant, négociant, transformant et distribuant 44 produits agricoles à travers le monde. Olam, qui se traduit par « Transcender les limites », ne pouvait pas avoir un nom plus approprié.

En qualité de négociant sur les marchés émergents, notre éthique en matière de développement durable a débuté sous le signe de la conformité, car nous avons investi dans des projets d'infrastructures – routes, entrepôts et logistique – nécessaires pour acheminer les anacardes, le cacao et le café de leurs sites de production souvent isolés, vers les ports.

Par la suite, en travaillant plus directement avec les producteurs, cette éthique a évolué vers une forme de contribution, à travers des formations en agronomie, des intrants, des services de financement dédiés aux planteurs, mais également en lançant des investissements sociaux dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure pour le bien-être des communautés.

Enfin, notre stratégie de développement durable s'est formalisée suite à notre introduction en bourse en 2005. Celle-ci est devenue une éthique fondée sur la mutualité – l'assurance que chaque initiative profite à la fois à la communauté et à la société. Cette éthique a donné naissance à la Charte Olam du Bien-Etre en 2010, une initiative qui rien que cette année a distribué 186 millions US\$ de financements à court, moyen et long-terme à 351 000 planteurs, leur permettant d'investir pour leur avenir.

Dans cette édition du rapport, nous avons cherché à démontrer notre interprétation des différentes zones d'impact dans un paysage, et comment celles-ci sont interconnectées, en mettant l'accent sur les risques et les opportunités. Si en 1989 vous m'aviez annoncé qu'aujourd'hui nous emploierons plus de 1 060 personnes dédiées au développement durable pour gérer ces impacts, j'en serai resté bouche bée!

J'aurais également émis des doutes sur la véracité de calculs révélant qu'en 2014, Olam dépenserait 18 millions d'US\$ tous les ans en abeilles pour la pollinisation de ses vergers d'amandiers, ou que durant cet exercice, notre dette envers le monde naturel s'établirait autour de 200 millions S\$, si l'on prend en compte un coût réaliste pour l'eau et les émissions de carbone. Depuis les trois dernières années, notre éthique, voire l'ambition de la société – la Croissance Responsable – est confrontée à la difficulté de valoriser correctement le capital naturel (les avantages que la nature confère à l'homme). Il me semble évident que dans un contexte marqué par l'impact du changement climatique, l'inflation des prix alimentaires, le stress hydrique et la pénurie énergétique, mais également la forte déplétion du capital naturel, les barrières commerciales, le boom démographique et la hausse des inégalités, croître de manière responsable – mais dans son propre silo – ne suffit plus. La collaboration entre toutes les parties prenantes, associée à une approche « paysagère » à ces problématiques interconnectées sera la clé pour construire un avenir durable pour nous tous. Et Olam souhaite jouer un rôle majeur dans cette démarche.

Le rôle d'Olam dans le domaine de la sécurité alimentaire est pluridimensionnel. Au niveau le plus simple à identifier, nous sommes aujourd'hui le premier producteur agricole au monde, avec des investissements dans nos exploitations et plantations dans plus de 20 pays : exploitation rizicole à grande échelle et investissements auprès des producteurs au Nigeria, plantations de palmiers à huile en Côte d'Ivoire et au Gabon, production laitière en Uruguay et en Russie, production céréalière en Argentine et en Russie, et plantations de cacao, de café et d'amandes dans de nombreuses régions du monde. Le rôle joué par les autres produits que nous récoltons est moins facilement reconnaissable : sésame, noisettes, poivrons, oignons, ail et tomates... Si l'on définit la sécurité alimentaire en termes de nourriture disponible, accessible, abordable et de qualité correcte, il faut s'attaquer à tout un ensemble de priorités. Entre autres, il s'agira d'améliorer la capacité des petits producteurs à augmenter les rendements de cultures vivrières et de rente, mais également de réduire la détérioration des sols et optimiser les cadres réglementaires et politiques.

Olam a en effet identifié dix zones de priorités visant à répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire. Celles-ci figurent en page 19 – et nous intervenons activement pour chacune d'entre elles. Nous bénéficions également d'un positionnement unique : grâce à nos propres exploitations agricoles et plantations, et à notre présence auprès des petits producteurs, nos équipes partout dans le monde sont en mesure d'acquiescer des connaissances et une compréhension fine de ce qui est requis pour obtenir les meilleurs rendements dans des conditions très spécifiques et en évolution constante. Bien entendu, les données doivent être validées dans la durée. Mais en assimilant et en exploitant ces données de manière plus efficace, nous pouvons aider les petits producteurs et les gouvernements à stimuler la production alimentaire et contribuer plus largement à des initiatives menées par le secteur.

Il est plus complexe d'élargir le périmètre de nos principes au-delà de nos propres filières d'approvisionnement. Nous estimons que près de 8,3 millions d'hectares sont gérés par des fournisseurs tiers qui nous vendent leurs produits dans le cadre de nos activités de négoce et sourcing. En notre qualité d'acteur mondial du secteur agro-industriel, il est de notre responsabilité d'influer sur ces producteurs ; le lancement et la mise en œuvre du Code Fournisseurs Olam cette année marque une avancée importante dans ce domaine.

Olam continue d'apprendre. La plupart du temps, cette société de 25 ans se comporte comme une personne de 25 ans – suffisamment mûre pour forger son propre avenir, mais encore assez jeune pour conserver son esprit et ses aspirations entrepreneuriales. Mais je précise que si nous souhaitons incarner la seconde définition du mot 'Olam' (infini ou perpétuel), alors notre engagement à mettre en place des chaînes d'approvisionnement durables ne se résume pas à des belles paroles pour le compte de ce rapport RE&DD. Si nous voulons encore être là dans 100 ans ou plus, cette détermination est fondamentale pour notre activité et pour notre avenir à tous.

« Dans cette édition du rapport, nous avons cherché à démontrer notre interprétation des différentes zones d'impact dans un paysage, et comment celles-ci sont interconnectées, en mettant l'accent sur les risques et les opportunités ».

Sunny George Verghese

Directeur Général du Groupe & CEO

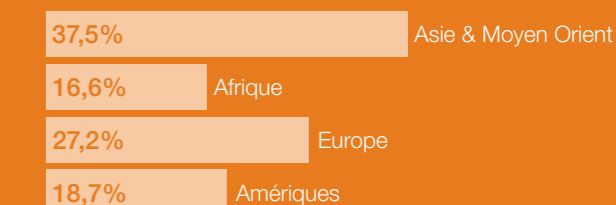


Présentation des performances*

Revenus par segment



Volume d'approvisionnement par région



Volumes de ventes



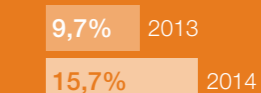
Chiffre d'affaires



Bénéfice net après impôts et parts des intérêts minoritaires



Rendement des fonds propres



*Exercices se clôturant les 30 juin 2013 et 2014



Nos aspirations et les progrès effectués

Catalyseurs		Les aspirations qui sous-tendent toutes les zones d'impact			
Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Les cadres de l'entreprise comprennent la Norme de Développement Durable	50%	100%	Campagne interne	Objectif 2015 atteint	Assimilation à travers des ateliers et dans l'accueil des nouveaux collaborateurs
Réalisations RE&DD (zones de priorité)	50% des cadres	100% des cadres	A travers les Valeurs Partagées et le programme d'évaluations annuelles	Objectif 2015 atteint	Concertation avec DRH, HR, pôles pays/unités opérationnelles

L'aspiration de 2013 portant sur la « Formation de 50% des équipes de logistique terrestre sur des thématiques liées à la sécurité et à l'environnement » : l'objectif a été incorporé au Taux de Fréquence des Accidents avec Arrêt de Travail et à la Norme de Développement Durable d'Olam.

Les conditions de vie		Soutenir des communautés prospères			
Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Planteurs sous l'égide de la Charte Olam du Bien-Etre (COBE)	450 000	800 000	Définir des objectifs COBE en collaboration avec les pôles pays/unités opérationnelles	Objectif 2015 révisé	Inclure les objectifs planteurs COBE dans les plans d'action des pôles pays et des unités opérationnelles Développer un réseau de producteurs COBE autour des exploitations centrales d'Olam
Connexion avec notre réseau de partenaires via le Code Fournisseurs	50% du tonnage (60% pour les producteurs à grande échelle)	100% du tonnage	Mise en place d'évaluations des fournisseurs dans chaque pays Sensibiliser les planteurs et les fournisseurs au Code comme condition préalable à tout approvisionnement Effectuer des audits annuels sur le terrain	Conforme aux objectifs	Déploiement du Code aux produits prioritaires au sein des principales origines S'assurer que le fournisseur a signé le Code avant tout préfinancement sur de larges contrats Effectuer un suivi et un reporting sur le nombre de producteurs/fournisseurs signataires du Code
Nombre d'agricultrices COBE ayant reçu une formation	50%	100%	Formaliser une politique d'égalité et des lignes directrices pour les différents pôles d'activité	Conforme aux objectifs	Définir des objectifs internes pour toute activité COBE



L'eau

Instaurer une approche paysagère de la gestion de l'eau

Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Optimiser notre utilisation de l'eau (à compter du niveau de base de 2013)	Réduction de 5% de notre utilisation d'eau de surface et souterraine (m³/t)	Réduction de 10% de notre utilisation d'eau de surface et souterraine (m³/t)	Améliorer les interactions entre l'hydrologie, l'irrigation et les pratiques agronomes au sein des plantations, concessions et exploitations gérées par Olam	Conforme aux objectifs	Exécuter les plans de Gestion des Ressources Hydriques
	Réduction de 10% dans l'intensité du traitement de l'eau (m³/t)	Réduction de 10% dans l'intensité du traitement de l'eau (m³/t)	Identifier et quantifier les améliorations effectuées dans la transformation et les activités manufacturières d'Olam	Conforme aux objectifs	Exécuter les plans d' « Extractions d' Efficiances »
	Définir une base et un objectif pour les fournisseurs tiers	A confirmer	Définir un niveau de base et un objectif d'amélioration pour les produits de la chaîne affichant un risque élevé	En cours de planification	Identifier et quantifier les produits irrigués à risques au sein de la filière d'approvisionnement Développer des objectifs à horizon 2015-2020
Minimiser l'impact des rejets d'eaux usées	Définir une base	A confirmer	Prévenir, réduire ou contrôler la contamination des ressources hydriques causées par les activités gérées par Olam	En cours de planification	Mise en place effective d'un programme de gestion des nutriments Mise en place effective d'un programme de gestion intégré de la pollution



Les terres

Une sélection et une gestion responsables des terres

Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Réduction des émissions de GES causées par le développement des plantations, concessions et exploitations gérées par Olam	Pas de conversion des stocks riches en carbone	Conforme aux objectifs	Application du Code des Plantations, Concessions et Exploitations d'Olam	Conforme aux objectifs	Dans le cadre du processus des Evaluations d'Impact Environnemental et Social, continuer d'évaluer les stocks riches en carbone en amont des développements Continuation de la mise en jachère de terres riches en carbone
Réduction des impacts indirects sur les terres provoqués par les planteurs et fournisseurs tiers	50% du tonnage (60% des producteurs à grande échelle)	100% du tonnage	Conformité des nouveaux produits affichant un risque plus élevé, comme le caoutchouc ou l'huile de palme, au Code Fournisseurs Conformité de l'ensemble des produits au Code Fournisseurs	Nouveau	Assurer que la formation sur les sujets environnementaux est pleinement intégrée aux modules de formation de la Charte Olam du Bien-Etre Travailler avec les fournisseurs pour les sensibiliser aux exigences environnementales du Code

Nos aspirations et les progrès effectués suite



La sécurité alimentaire

Améliorer l'accès de tous à une alimentation abordable

Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Réduire les pertes de produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement	5%	10%	Soutenir les projets des Pôles Produits et Pays visant à réduire les pertes post-récoltes – par exemple via l'installation de séchoirs solaires	Conforme aux objectifs	Encourager le transfert de connaissances entre les Pôles Produits et Pays
Pacte "Global Nutrition for Growth" – étendu à toute la main d'œuvre d'Olam	Développement d'une norme internationale	Accès à une alimentation équilibrée sur le lieu de travail et dans les communautés avoisinantes	Sensibiliser les cadres et les chefs d'équipe aux besoins nutritionnels des travailleurs Assurer l'accès à des services de restauration proches des lieux de travail Olam	En cours de planification	Evaluer l'offre en restauration disponible sur les lieux de travail d'Olam Contribuer à renforcer la production des exploitants agricoles et à diversifier les récoltes afin d'améliorer la qualité de l'alimentation des communautés



Les conditions de travail

Offrir un lieu de travail sûr où les droits de tous sont respectés

Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Réduire le Taux de Fréquence des Accidents avec Arrêt de Travail dans les plantations, concessions et exploitations gérées par Olam	Renforcer les procédures de reporting et définir une base pour les indicateurs de sécurité, notamment les accidents du travail avec arrêt	Réduction de 50% par rapport au niveau de base défini en 2015	Sessions de formation modulaires empiriques sur le thème de la sécurité « Safe Olam » dans tous les sites en amont de la chaîne. Développement et mise en œuvre de plans d'actions sur des sites spécifiques.	Conforme aux objectifs	Mise en œuvre des normes et des codes de conduite d'Olam dans les sites en amont de la chaîne. Identification de formateurs pour que le programme puisse débuter.
Taux de Fréquence des Accidents avec Arrêt de Travail dans les sites de transformation d'Olam	Réduction de 25% à 0,8 (base de 1,1 en 2014)	Réduction supplémentaire de 50% à 0,4 (à partir de l'objectif 2015)	Sessions de formation modulaires empiriques sur le thème de la sécurité « Safe Olam » dans tous les sites en amont de la chaîne. Développement et mise en œuvre de plans d'actions sur des sites spécifiques.	Conforme aux objectifs	Des dirigeants des équipes MATS, de la DRH et de la RE&DD seront formés en octobre et en novembre afin qu'ils puissent mener des sessions de formation au cours des prochains mois
Producteurs et fournisseurs d'Olam conformes au Code Fournisseurs (critères liés au travail)	50% du tonnage (60% pour les exploitations à grande échelle)	100% du tonnage (pour les exploitations à grande échelle)	Continuer de s'investir dans la Fair Labor Association en qualité de société participante Conformité des nouveaux produits affichant un risque plus élevé – comme le cacao, les noisettes, le coton, le caoutchouc ou l'huile de palme – au Code Fournisseurs Conformité de l'ensemble des produits au Code Fournisseurs	Conforme aux objectifs	Continuer les formations sur les conditions de travail dans la cadre du Code Olam du Bien-Etre Travailler avec les fournisseurs pour les sensibiliser aux exigences du Code sur les critères liés au travail



Le changement climatique

S'adapter aux risques et aux opportunités pour Olam et les communautés

Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) (par rapport à la base de 2013)	Réduction de 5% de l'intensité des GES (t CO ₂ e/t)	Réduction de 10% de l'intensité des GES (t CO ₂ e/t)	Réduire l'intensité en GES des opérations sur les plantations, concessions et exploitations gérées par Olam	Conforme aux objectifs	Mise en œuvre des plans d'amélioration qui ressortent des évaluations de cycle de vie Mise en œuvre complète du programme de gestion des nutriments afin d'améliorer l'efficacité de notre utilisation d'azote Conservation de terres en jachère
			Réduire l'intensité en GES des opérations de niveau un sur les sites de transformation et de manufacture d'Olam	Conforme aux objectifs	Exécuter les améliorations prévues dans les feuilles de route « Extractions d'efficacités » pour chaque site
			Réduire l'intensité en GES des navires	Conforme aux objectifs	Recours à des systèmes de notation dans la sélection des navires
	Sans objet	A confirmer	Renforcer le stockage de CO ₂ et la quantité d'énergie produite par des sources renouvelables et par la biomasse dans les activités directes d'Olam	En cours de planification	Développement d'une feuille de route Olam visant à réduire les émissions de carbone Définition d'un objectif pour 2020
Accroître la résilience de l'activité grâce à des mesures d'adaptation	Identifier et développer un programme d'adaptation pour les trois principaux produits à risque d'Olam	Programme d'adaptation pour tous les produits à risque d'Olam	Développement de stratégies d'adaptation et de plans d'action pour les zones et les secteurs à risque à travers l'ensemble des opérations gérées par Olam ou par des tiers	Nouveau	Finaliser les évaluations de sensibilité climatique pour les activités actuelles et futures Développement et déploiement de programmes d'adaptation



La sécurité sanitaire des aliments

Améliorer la sécurité et la qualité des aliments sur l'ensemble de nos métiers

Objectif	Objectif à horizon 2015	Objectif à horizon 2020	Méthode	Etat d'avancement	Actions à mener en 2014/2015
Obtenir les certifications ISO 22000 ou BRC pour nos 50 principales usines de transformation	75%	100%	Partage de compétences avec d'autres sites validés en Afrique	Conforme aux objectifs	33 sites sur 50 sont certifiés. L'objectif est de quatre en 2015 – les Aliments de consommation et les Céréalières en Afrique sont les prochains axes de priorité

Collaborer pour plus d'impact à une politique d'engagement avec les parties prenantes

Les relations extérieures sont essentielles dans nos métiers. Nous dialoguons avec nos clients, les investisseurs, les ONG, les gouvernements, les banquiers et autres partenaires afin d'évaluer nos impacts – positifs comme négatifs, réduire les risques et identifier des opportunités.

Nous cherchons également à créer de la valeur partagée sur l'ensemble de nos activités. L'amélioration de l'accès aux soins dans les communautés rurales est un bon exemple. Nous n'offrons pas de services de santé en tant que tels, mais nous pouvons mettre nos réseaux (développés dans le cadre de nos métiers d'approvisionnement et de transformation) à disposition des associations spécialisées dont la mission est de renforcer l'accès aux soins au sein des communautés. En contrepartie, nos filières d'approvisionnement et nos travailleurs sont protégés. Grâce aux partenariats solides forgés avec des organismes privés, publics ou des ONG, nous profitons de l'expertise, des ressources et des relations de chacun.

Cette collaboration peut se faire sur une base précompétitive à travers des associations du secteur (voir Adhésions et associations en page 27) ou dans

le cadre de partenariats formalisés. En 2014, nous avons travaillé avec 50 partenaires principalement engagés dans nos filières d'approvisionnement avec les petits producteurs, mais également en amont de la chaîne.

Cette année a également été marquée par deux grandes évolutions au niveau de nos partenariats avec la République Gabonaise et la République du Congo. En effet, en raison de l'importance stratégique des plantations de palmiers à huile et de caoutchouc pour l'économie gabonaise, et afin de saluer la réalisation d'étapes clés des programmes, la République Gabonaise a porté sa participation à chaque projet à 40%. En République du Congo, notre filiale Bois CIB est le partenaire stratégique du programme de réduction des émissions de carbone de la Banque Mondiale (voir étude changement climatique cas en page 22).

Partenariats

Clients partenaires	Partenaires financiers	Donateurs	Partenaires techniques	Collaborations intra-sectorielles	Organismes de certification
The Blommer Chocolate Company	AfDB DEG	Bill & Melinda Gates Foundation	ACDI VOCA Anander	African Cashew Initiative Africa Cocoa Initiative	4C Association Better Cotton Initiative
Costco Wholesale	FMO	Douwe Egberts Foundation	Cambridge Institute for Sustainable Leadership	CMIA	Bonsucro
General Mills	IFC	IDH	Conseil du Café-Cacao Côte d'Ivoire	CocoaAction	CAFÉ Practices
The Hershey Company	KFW	Unilever Hindustan Foundation	Cocoa Research Institute of Ghana	Cocoa Livelihoods Programme	Fairtrade FSC®
Meade Johnson		USAID	Ghana Health Services	COMPACI	Rainforest Alliance
Mars		Walmart Foundation	GIZ	ECHOES Alliance	Starbucks
Mondelez			Hygeia	Sustainable Rice Platform	UTZ
Nestlé			KLE Society	World Cocoa Foundation	

Une approche éco-paysagère pour mieux appréhender la connectivité des impacts

Les normes de reporting peuvent avoir pour conséquence d'isoler la manière dont sont perçus les impacts les plus significatifs dans différents domaines – les conditions de vie, l'eau, les terres et le changement climatique – alors qu'en réalité nous sommes confrontés à des problématiques interconnectées, où une action d'atténuation des risques dans un domaine peut avoir des répercussions négatives non-intentionnelles dans un autre, qu'il soit social, environnemental ou économique.

Nous pourrions citer par exemple l'apport d'engrais à une communauté de petits producteurs de coton afin de les aider à améliorer leurs rendements et par extension leurs revenus. Seulement l'utilisation d'engrais sans une formation adaptée peut engendrer une pollution des ressources hydriques et augmenter les émissions de carbone. Il est donc important de prendre en compte la formation des planteurs et l'investissement que cela nécessite, dans toute proposition de ce type.

Si nous souhaitons atteindre notre objectif de mettre en place des chaînes d'approvisionnement durables de bout-en-bout à horizon 2020, ce n'est qu'en abordant les différentes zones d'impact dans leur paysage global que nous pourrions évaluer les facteurs de risque, identifier les opportunités et prendre des décisions rationnelles pour effectuer des investissements en conséquence. A ce titre, les Procédures et Codes de la Norme de Développement Durable d'Olam permettent de formaliser ce processus.

Le rapport 2014 présente sept études de cas. Chacun de ces cas est représentatif d'un domaine prioritaire mais permet également de démontrer la connectivité des autres domaines et la manière dont ils impactent le paysage global.

Ces exemples ne reflètent que très partiellement nos opérations ; nous espérons néanmoins que ces études de cas serviront à illustrer notre démarche et aideront nos lecteurs à comprendre l'étendue et la portée de nos activités.



Les conditions de vie

Egalité de Genre ; accès au marché ; amélioration des revenus grâce à l'optimisation des rendements ; mesure systématique de l'impact des initiatives ; diversification des revenus



Les conditions de travail

Respect rigoureux des normes de l'Organisation Internationale du Travail ; politique salariale équitable ; normes équitables ; environnement de travail ; formation ; travail des enfants et travail forcé



L'eau

Meilleures pratiques de préservation de l'eau, y compris la cartographie de l'eau dans nos activités agricoles et de transformation ; disponibilité de l'eau potable pour nos travailleurs et leurs communautés



Le changement climatique

Réalisation d'empreintes carbone, d'analyses de cycle de vie et planification des scénarios futurs afin de définir les priorités de réduction et d'adaptation des émissions



Les terres

Régimes fonciers ; droits des femmes ; biodiversité ; fertilité des terres ; développement contre préservation des écosystèmes ; déforestation et conséquences sur le carbone



La sécurité sanitaire des aliments

Réduction effective du recours aux produits phytosanitaires dans l'agriculture ; politique OGM ; traçabilité ; démarche auprès des producteurs sur les matières dangereuses ; contrôles microbiologiques



La sécurité alimentaire

Renforcement et mesure des rendements ; soutien à la production de cultures vivrières ; réduction des déchets et développement de l'infrastructure



Les conditions de vie Soutenir des communautés prospères

Sur les 3,9 millions de producteurs qui participent à nos filières d'approvisionnement, la grande majorité sont des petits exploitants agricoles situés dans les zones rurales de pays en voie de développement. Olam ne dispose pas des capacités requises pour apporter un soutien direct à chacun d'entre eux, mais près d'un million de planteurs reçoivent de l'aide leur permettant d'améliorer leur productivité et leurs revenus. La Charte Olam du Bien-Etre (COBE), qui formalise cette démarche, est bâtie autour de huit principes recouvrant le financement, l'optimisation des rendements, l'amélioration des conditions de travail, la facilitation de l'accès au marché, le renforcement de la qualité, l'amélioration de la traçabilité, l'investissement dans le développement social et la protection de l'environnement. Un programme ne peut accéder au statut COBE que s'il respecte intégralement les huit principes de la Charte, mais Olam met en œuvre et adapte les principes en fonction des besoins sociaux, économiques et environnementaux de chaque contexte local.

Paysage : Indonésie, Cacao

L'Indonésie est le troisième producteur mondial de cacao, une filière qui fait vivre plus de 750 000 petits producteurs et leurs familles. La surface des plantations est généralement comprise entre 0,5 et 1,5 hectares.

Problématiques majeures :

- **Faible productivité** : parasites et maladies, âge et variétés des arbres, faiblesse des sols et sécheresse
- **Qualité insuffisante et irrégulière** : peu d'incitation à investir pour améliorer la qualité, peu de pratique de mixage et de mélanges

- **Autres** : manque de formation et faible infrastructure financière/organisationnelle

En 2005, nous aidions 125 producteurs ; aujourd'hui ils sont 35 000 à travers Sulawesi et Sumatra (dont 2 046 sont des femmes) à bénéficier du programme COBE. The Blommer Chocolate Co, Mars, Nestlé, Rainforest Alliance et UTZ figurent parmi nos partenaires.

Des formations en bonnes pratiques agricoles sont proposées aux producteurs afin qu'ils puissent améliorer leurs rendements et la qualité :

- 1 279 séances de formation dispensées en 2014, avec 66 plantations modèles
- 22 045 producteurs ont également reçu une formation en gestion d'entreprise (dont 1 603 femmes)

Des outils technologiques propriétaires

(Olam Farmer Information System) permettent à Olam de cartographier le paysage sur la base de cartes GPS et d'intégrer des informations très spécifiques sur chacune des exploitations. Olam peut ainsi évaluer les besoins de chaque plantation en vue d'obtenir les meilleurs résultats (âge des arbres et jeunes plants requis, plan détaillé d'application d'engrais, données de base pour mesurer les impacts).

D'ici 2016, ces fèves de cacao alimenteront le nouveau site de transformation en Indonésie, qui assurera également un marché immédiat aux producteurs.

360 000 US\$ de financement à court et moyen terme (taux d'intérêt 0%) accordés aux planteurs Indonésiens pour couvrir les achats d'intrants et de cultures (2014)

Hausse des rendements et des revenus par producteur

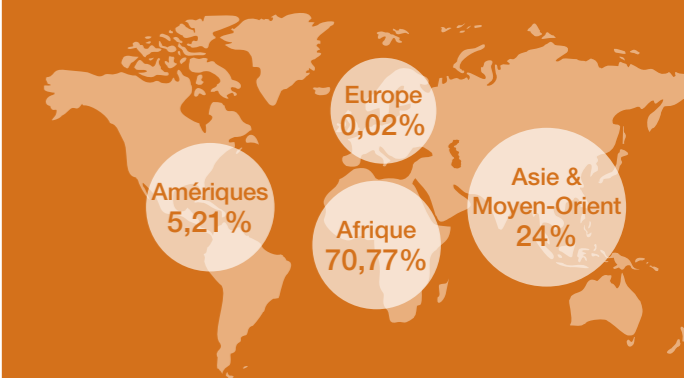
Année	Rendement moyen/hectare	Revenu moyen du producteur/hectare	Nombre de planteurs
2010	1050kg	2105 US\$	27 350 planteurs
2011	1050kg	2443 US\$	30 265 planteurs
2012	1190kg	2531 US\$	31 849 planteurs
2013	1200kg	2585 US\$	32 403 planteurs

■ Rendement moyen/hectare
■ Revenu moyen du producteur/hectare



Une perspective mondiale

Sur la base d'un million de producteurs bénéficiant de différentes formes d'aides à la production, nous estimons notre portée à cinq millions d'individus.*



Charte Olam du Bien-Etre : éléments marquants en 2014

351 000 planteurs inclus dans la Charte (dont 63 730 agricultrices)

1 062 collaborateurs RE&DD responsables de 30 initiatives

Cinq nouveaux pays COBE : République du Congo, Honduras, Inde, Vietnam et Papouasie Nouvelle Guinée

186 millions US\$ de financement à court, moyen et long terme

Un million de tonnes de produits achetés (23% avec une traçabilité jusqu'au producteur et 76% jusqu'au village/à la communauté)

469,8 millions US\$ d'accès au marché (revenus des producteurs bruts de primes)

21,2 millions US\$ versés sous forme de primes

*Estimation de TechnoServe sur la base de cinq membres dans la famille de chaque planteur



Les terres

Les planteurs Indonésiens sont formés à la protection de l'écosystème, y compris à une utilisation raisonnée des pesticides associée à des méthodes naturelles.

Olam a également coopéré avec le ministère de l'éducation en Indonésie pour concevoir des modules sur la thématique de la protection de l'environnement, destinés à 2500 étudiants.



Le changement climatique

Les producteurs apprennent à utiliser les déchets organiques pour nourrir le sol et réduire leur recours aux engrais non-organiques.

Olam fournit par ailleurs des plants d'arbres à ombrage (40 000 en 2014) pour aider à créer le microclimat nécessaire à la culture du cacao en cas de hausse des températures.



La sécurité sanitaire des aliments

Les fèves de cacao issues de ce projet bénéficient d'une traçabilité totale jusqu'au producteur.

Des séchoirs solaires (243 en 2014) sont fournis aux planteurs Indonésiens pour les aider à sécher leurs fèves avec plus d'efficacité et assurer une meilleure qualité du produit (et potentiellement accéder à une prime qualité).



Les conditions de travail

Les modules de formation destinés aux planteurs portent sur la connaissance du code du travail Indonésien et des normes de l'Organisation Mondiale du Travail, les bonnes pratiques de travail sur les exploitations, l'entreposage et la sécurité dans l'application des produits chimiques.



L'eau

Dans le cadre de ce programme, des zones végétales protégées seront créées sur les berges des rivières et sur les rives d'autres plans d'eau naturels. Dans ces espaces, les planteurs ne seront pas autorisés à utiliser de produits agro-chimiques.



L'eau Instaurer une approche paysagère de la gestion de l'eau

L'optimisation de l'eau est l'un des principaux enjeux auquel Olam peut contribuer dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la santé à l'échelle mondiale. En 2013 nous nous sommes engagés publiquement à réduire la consommation de nos activités directes. Notre travail de suivi a révélé qu'en 2014, dans le cadre de l'avancement de nos projets agricoles, notre consommation d'eau pluviale avait progressé. Mais grâce à une meilleure irrigation et à l'amélioration de nos pratiques agronomes, nous avons réduit les volumes et l'intensité de nos irrigations. Dans nos métiers de transformation, les conditions ambiantes ont été difficiles dans de nombreuses régions et ont nécessité une utilisation accrue d'eau. L'année prochaine, notre programme d' « Extractions d'Efficiences » privilégiera donc particulièrement la thématique de l'eau. Cette année nous avons été nommés au Comité de Pilotage du CEO Water Mandate des Nations Unies.

Paysage : Tanzanie, Café

La filiale d'Olam Aviv Tanzania Ltd a développé une plantation de café arabica sur les rives de la rivière Ruvuma, à Lipokela Village dans la région de Ruvuma en Tanzanie. Afin de s'assurer que la plantation de 1 064 hectares et son site de transformation aient accès à des ressources hydriques sans mettre en péril l'écosystème ou les besoins de tiers, il a été nécessaire de développer un plan de Gestion des Ressources Hydriques Intégré.

Ce plan comprend notamment un modèle multi-scénario dynamique basé sur :

- L'évaluation des besoins des utilisateurs en amont et en aval
- Une modélisation hydrologique quotidienne des précipitations et de l'écoulement des eaux afin de quantifier les flux, grâce aux séries de données pluviométriques du Ministère de l'Eau, complétées par des données satellite
- L'expertise d'Aviv en matière d'agronomie et d'irrigation goutte-à-goutte

Des ateliers ont été organisés pour partager les résultats de ces modélisations avec les chefs de village, le Ministère de l'Eau, les sœurs Bénédictines de la Mission Sainte Agnes Chipole (qui exploitent une centrale hydro-électrique), l'Autorité Urbaine de Distribution d'Eau et d'Assainissement, l'investisseur néerlandais FMO, l'agence de développement allemande GIZ Tanzania Water Division, le Président de la région du sous bassin du Ruvuma et les cadres d'Olam responsables d'activités annexes en Afrique de l'Est.

Un Comité de Piloage pour le Bassin du Haut Ruvuma a donc été créé ; celui-ci permet de mettre en commun les ressources et les connaissances afin de mieux coordonner la stratégie de gestion du bassin.

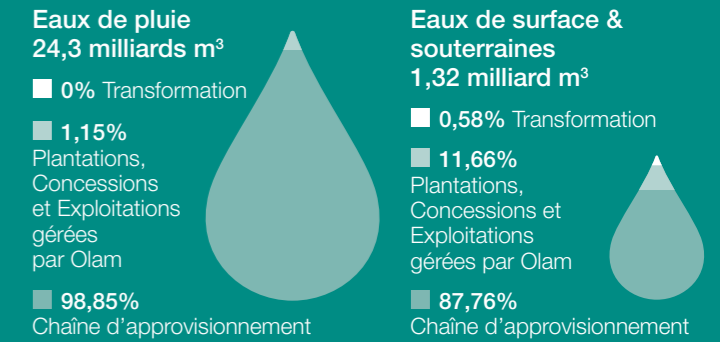
Afin de nous assurer que le niveau de la rivière reste supérieur au flux environnemental minimal, nous avons construit un barrage (1,5 million de m³) pour répondre à plusieurs besoins, dont ceux de notre irrigation.

Par ailleurs, pour réduire le recours à l'irrigation, Aviv a planté en intervalle 50 000 arbres à ombrage à proximité du café. Ces arbres serviront à créer un microclimat idéal pour cultiver le café en réduisant le processus d'évapotranspiration.

En 2015, nous construisons un broyeur humide dans lequel l'eau usée sera traitée par des méthodes anaérobiques et par aérobies, afin de garantir que la qualité des effluents soit supérieure aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé. Aviv cherche par ailleurs à obtenir la validation de l'Alliance for Water Stewardship cette année afin d'afficher son utilisation responsable d'eau douce sur l'ensemble de son activité.

Une perspective mondiale

L'empreinte hydrique d'Olam en 2014



Réduction de 5% en valeur absolue des volumes d'eau d'irrigation et réduction de 31% de l'intensité des irrigations : celle-ci passe de 5 532 m³/tonne à 3 830 m³/tonne (évolution de 2013 à 2014). Hausse de la consommation par les activités de transformation : celle-ci passe de 1,98 m³/tonne à 3,1 m³/tonne de produit (évolution de 2013 à 2014) en raison des conditions climatiques difficiles.

Transfert de compétences: « More Crop Per Drop », ou plus de culture par goutte

La période de sécheresse sans précédent qui a frappé la Californie a nécessité des mesures de gestion de l'eau particulièrement drastiques ; chaque verger d'amandiers dispose de son propre plan d'action selon la disponibilité des ressources hydriques de surface et souterraines.

Un exemple intéressant est le verger proche de Fresno, dont la dépendance à l'eau souterraine a pris une grande ampleur. Or le pH et la concentration en sodium de cette eau sont supérieurs aux niveaux souhaitables. Ces propriétés peuvent bloquer l'infiltration de l'eau et l'absorption des éléments nutritifs dans les racines. Les mesures correctives comprennent :

- La construction d'une capacité de rétention de l'humidité des sols par l'application de compost, d'acides organiques, d'amendements biologiques de sols et d'amendements de calcium solubles
- L'application d'eau à faible pH afin de solubiliser le calcium contenu dans la pierre de calcaire et faire se déplacer le sodium de la zone des racines
- Le suivi des niveaux d'éléments nutritifs macro et micro dans les feuilles et les sols. Photographies aériennes et traitement d'images spectrales pour effectuer un suivi du stress hydrique et de la santé des arbres.

Les connaissances techniques qui ont été acquises dans le cadre du programme « More Crop Per Drop » sont actuellement en cours de transfert vers l'équipe responsable des amandes en Australie, ainsi qu'à d'autres pôles chargés de produits nécessitant des techniques d'irrigation – comme par exemple les plantations de café en Tanzanie et en Zambie.



Les conditions de vie

En juillet, le Président de la Tanzanie, Dr. Jakaya Kikwere, a inauguré un programme destiné aux cultivateurs de café. Au cours des cinq prochaines années, Aviv s'engage à fournir gratuitement trois millions de plants de café à 2 000 producteurs.

Nous soutenons le développement des communautés en contribuant 3 000 US\$ par village, par année. Le village de Liganga a choisi d'investir dans un éclairage solaire pour son école, tandis que Lusonga a acheté des bureaux. Un dispensaire est en cours de construction à Lipokela en partenariat avec le village, la région et SHIPO, une ONG locale.



La sécurité alimentaire

Aviv incite à la diversification des revenus en formant les agriculteurs à la culture intercalaire de sésame et de haricots, puis en achetant leurs récoltes. Par ailleurs, un partenaire local encouragera 735 agriculteurs à élever des abeilles.

Nous travaillons également avec des producteurs de riz en amont de la chaîne afin d'intensifier leurs rendements et améliorer l'efficacité des systèmes d'irrigation.



Les terres

Le titre foncier d'Aviv porte sur 2 000 hectares, mais suite aux Evaluations d'Impact Environnemental et Social, 829 hectares ont été consacrés à la conservation.

Nous effectuons actuellement un travail de planification de l'utilisation des terres pour mettre fin à certains différends qui auraient dû être gérés par les anciens propriétaires.

Les arbres à ombrage permettent de réduire le recours aux pesticides. En effet, ces arbres attirent les oiseaux qui se nourrissent des nuisibles et les feuilles servent de paillis sur les sols.



Les conditions de travail

Aviv fournit 2,5 litres d'eau potable par jour (suite aux recommandations de l'Organisation Internationale du Travail – OIT) à ses 2 000 travailleurs issus des communautés locales. Par ailleurs, 11 blocs de latrines permettent aux travailleurs d'avoir accès à des installations sanitaires à travers la plantation.

Les travailleurs sont équipés de vêtements de protection complets, travaillent huit heures par jour avec une heure de pause déjeuner (repas fourni gratuitement) et leur rémunération est supérieure au salaire minimum des employés agricoles. Ils disposent d'un Comité d'Entreprise et d'un Syndicat des Employés de la Plantation.



Le changement climatique

La centrale hydro-électrique de la Mission de Sainte Agnes Chipole produit 7MW d'électricité grâce à la rivière Ruvuma. En accord avec l'Etat, Aviv recevra 2,5 MW de Chipole, ce qui permettra de cesser l'utilisation des générateurs diesel et de réduire l'empreinte carbone de la plantation à hauteur de 2 000 tonnes de CO²e par an.



Les terres Une sélection et une gestion responsables des terres

La conversion des terres est une problématique clé pour de nombreuses parties prenantes en raison des nombreux risques auxquelles elle est associée : pertes de droits fonciers, déplacements des communautés, déforestation et impact sur la biodiversité. Nous travaillons en conformité avec les normes de performance telles que RSPO, FSC® et IFC au sein de nos propres plantations, concessions et exploitations agricoles et nous sommes signataires des Directives des Nations Unies pour une Gouvernance Responsable de la Tenure des Terres. Mais notre chaîne d'approvisionnement ne se limite pas aux terres gérées directement par Olam ; elle implique également toutes les terres cultivées par nos 3,9 millions de producteurs, ainsi que par les autres tiers avec lesquels nous collaborons. Pour que ces filières soient durables, nous devons nous assurer que nos fournisseurs contribuent également à la protection de l'environnement. La préservation des terres est donc au cœur de notre Code Fournisseurs. Ce dernier s'intéresse également à la santé des sols – une problématique clé pour répondre aux besoins alimentaires d'une population en forte croissance.

Paysage : Etats-Unis, Tomates et Oignons

La Californie est une zone de cultures majeure pour Olam – nous nous approvisionnons en divers produits, notamment des oignons et des tomates, auprès de producteurs à grande échelle avec lesquels nous travaillons sur la base de partenariats à long-terme. Dans le paysage californien, la santé des sols et sa corrélation avec le stress hydrique est devenue une priorité.

La rotation des cultures est essentielle pour la santé des sols car elle réduit le risque de maladies ou de mauvaises herbes spécifiques. Par le biais de différents systèmes racinaires, les éléments nutritifs sont conservés et réintroduits – ce qui réduit le recours aux pesticides et aux engrais.

Dans la Vallée Centrale de Californie poussent 111 288 hectares de tomates destinées à la transformation industrielle. Ces cultures sont principalement effectuées sur des allées de 152 cm de largeur en raison de la taille des grappes, plutôt que sur les allées de 102 cm utilisées communément pour les autres légumes. Cette différence de taille a limité les possibilités de rotation des cultures pour les producteurs ; ils cultivaient donc des tomates une année après l'autre, ou reformataient les rangs existants ce qui dérangeait et compactait les sols et engendrait une consommation accrue de diesel et des frais supplémentaires.

L'équipe de Recherche et Développement dédiée aux Epices et Ingrédients Végétaux (SVI) a lancé des tests visant à cultiver des oignons (à déshydrater) en rotation sur des rangées de 152 cm. Cette expérience a nécessité une analyse détaillée de la densité des plants et des besoins en matière d'intrants pour assurer un rendement maximal et la bonne santé des plantes. La recherche a duré trois ans et aujourd'hui, 15% du programme oignons d'SVI pousse sur des rangs de 152 cm, ce qui permet à nos producteurs d'alterner facilement entre oignons et tomates.

SVI a également conçu la première arracheuse d'oignons pour des rangs de 152 cm, un équipement qui facilite la récolte en utilisant les machines existantes de 102 cm.

Le programme de sélection d'oignons d'SVI a également permis d'augmenter la partie solide de l'oignon et de réduire les besoins en termes de sols et de consommation en eau.

Grâce au programme de sélection d'oignons, les ressources suivantes ont pu être économisées au cours des quatre dernières années :

- 1 124 hectares de terres pour la production d'autres récoltes
- 285 tonnes d'engrais azoté
- 12,9 tonnes de pesticides
- 10 millions de litres d'eau
- 128 tonnes de diesel
- 4,6 millions kWh et 2,4 millions de therms de gaz naturel



Une perspective mondiale

Répartition estimée de l'empreinte terrestre pour fournir les 14,9 millions de tonnes de produits d'Olam en 2014

Propriété foncière (millions d'hectares)

- Hectares gérés par Olam
- Hectares sous l'égide de la Charte Olam du Bien-Etre
- Hectares gérés par des tiers



Point sur les plantations de palmier à huile et de caoutchouc au Gabon

- Nombre total d'Evaluations d'Impact Social et Environnemental à ce jour = 6
- Nombre total de villages concernés par les Contrats Sociaux dans le cadre d'un consentement préalable, libre et informé = 46
- Les émissions totales de gaz à effet de serre en 2013 selon le calculateur RSPO s'élèvent à environ 44 562 tCO₂e, soit 0,07% du montant fixé annuellement pour les forêts du Gabon
- Environ 4 000 personnes sont employées sur les plantations de palmier à huile et de caoutchouc, dont près de 90% sont des gabonais
- Coût total de la RE&DD à ce jour : 7,4 millions US\$

Point sur les problématiques foncières au Laos

Le différend datant de 2012 avec 132 agriculteurs portait sur l'octroi de droits d'utilisation des terres dans le District de Paksong pour une plantation de café. Il est désormais clos. Toutes les terres (281 hectares) ont été rendues, avec les titres fonciers émis par l'Etat. Les modalités de dédommagement ont été finalisées. L'origine du différend remonte à l'étude d'évaluation des terres effectuée par le gouvernement, qui n'a pas identifié que ces nouveaux terrains étaient utilisés sur une base changeante/rotative. Toutes les nouvelles plantations font désormais l'objet d'Evaluations d'Impact Social et Environnemental indépendantes aux normes internationales.

Tous les jours, dans l'usine de transformation, nous retirons suffisamment de peaux de tomates pour couvrir 1 870 stades de football. Toute cette matière est transformée en compost organique qui est ensuite mis à disposition des producteurs.

En six mois, SVI a produit plus de 91 000 tonnes d'oignons (plus de 227 000 tonnes d'oignons bruts). Ce processus a généré plus de 2 600 tonnes de déchets humides qui ont été recyclés et vendus aux exploitations laitières locales pour servir d'alimentation au bétail.



Les conditions de vie

La hausse des rendements s'est accompagnée d'une hausse des revenus pour les producteurs de tomates et d'oignons, ainsi qu'une réduction des coûts liés aux nutriments additionnels pour les sols.



Les conditions de travail

Les formations en amont de la récolte, complétées par des réunions quotidiennes, assurent une culture positive en matière de sécurité.



Le changement climatique

En moyenne, les tomates ne poussent qu'à une distance maximale de 64 km de l'un de deux sites de transformation. Cette proximité, associée à une logistique des récoltes particulièrement poussée, permet de minimiser la consommation de carburant et de réduire notre empreinte carbone.



L'eau

80% des tomates d'SVI sont cultivées sur des systèmes d'irrigation qui peuvent économiser jusqu'à 50% de la consommation grâce à des gaines perforées enterrées et ciblées sur la zone des racines. L'investissement dans une infrastructure d'irrigation a été un élément déterminant pour les producteurs de tomates qui avaient restreint leur activité à la monoculture, impactant la qualité des sols, le rendement et la qualité.



La sécurité sanitaire des aliments

Nous avons mis en place un programme de traçabilité complète qui permet de suivre notre production de tomates et d'oignons du moment où les graines sont semées dans la serre ou dans le champ, jusqu'à la livraison de la commande chez le client. Toutes nos usines de transformation de légumes sont certifiées BRC Niveau A, sauf une qui est Niveau B.



La sécurité alimentaire Améliorer l'accès à une nourriture abordable

L'agriculture est aujourd'hui confrontée à des enjeux majeurs – changement climatique, rareté de l'eau, disponibilité des terres arables, sources d'énergie, croissance et enrichissement de la population – qui ont un impact sur la sécurité alimentaire mondiale. Forts de nos 25 années de travail au plus près des producteurs, partout dans le monde, et de sept ans d'expérience sur nos propres plantations et exploitations, notre expertise et les données que nous avons collectées nous ont permis de définir dix priorités. Nous nous impliquons dans chacune d'entre elles pour assurer un meilleur quotidien à nos communautés, la solidité future de nos chaînes d'approvisionnement et la pérennité de notre activité.

Paysage : Nigéria et Inde, Riz

Le riz est un aliment de base au Nigéria. Mais pour répondre à la demande, le pays doit importer 2,5 millions de tonnes pour compléter une production nationale qui s'élève à environ 3,5 millions de tonnes. Olam, en qualité de second distributeur mondial de riz, est l'un des principaux importateurs de riz au Nigéria. Par ailleurs, il est judicieux pour Olam d'aligner sa stratégie avec l'Agenda de Transformation Agricole du gouvernement visant à doper la production de riz domestique et donc les revenus des agriculteurs. Précurseur, Olam a lancé une exploitation rizicole de grande ampleur disposant d'un moulin intégré, qui s'accompagne d'un programme pour les cultivateurs sous-traitants dans l'état du Nasarawa.

Le moulin à riz intégré a été construit cette année au centre de la rizière – irriguée et mécanisée, d'une surface de 10 000 hectares. Il permettra initialement de produire 36 000 tonnes de riz blanchi par an à destination du marché domestique. A terme, l'exploitation devrait effectuer deux récoltes par an avec des variétés à haut rendement développées en partenariat avec l'Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest.

Conjointement, l'exploitation rizicole et le moulin amélioreront la capacité des communautés locales à s'autoalimenter et engendreront une hausse des revenus grâce à un modèle basé sur « le noyau cellulaire et les petits exploitants ». Sur la base d'un partenariat avec Olam, les communautés avoisinantes vivant de la culture du riz reçoivent des formations, des préfinancements, des variétés de riz à haut rendement, des intrants agricoles et des liens avec le marché qui leur permettent d'améliorer le rendement de leurs rizières et de vendre leur production à Olam à un prix équitable.

Olam reconnaît que les mesures prises en faveur de la sécurité alimentaire nationale en Inde pourraient avoir un impact dans d'autres pays du monde, y compris le Nigéria. Nous travaillons donc avec Earth Security Group sur une étude de cas pour son Global Index Report de 2015. Ce dernier analyse le rôle que peuvent jouer les acteurs mondiaux de l'agro-alimentaire pour soutenir différentes mesures prises au niveau de chaque pays et à l'échelle mondiale et visant à améliorer la stabilité, la sécurité alimentaire et la prospérité des populations.

Le travail que nous effectuons dans le cadre du Rapport Global Index vise à générer un tableau de bord intégré qui permettra de visualiser les indicateurs clés de la sécurité alimentaire au côté d'autres ressources vitales pour l'Inde et le Nigéria. Les dirigeants d'entreprise et les législateurs pourront ainsi appréhender l'interconnexion des risques et des opportunités au-delà des frontières ; ils bénéficieront par ailleurs d'un concentré des mesures pouvant améliorer la sécurité alimentaire locale et impulser une dynamique commerciale afin de renforcer la stabilité alimentaire mondiale.

Les priorités d'Olam pour améliorer la sécurité alimentaire

- 1 Accroître la productivité/le rendement des petites exploitations
- 2 Accroître la productivité/le rendement des exploitations à grande échelle tout en dynamisant la production alimentaire dans la région par le biais de programmes de soutien aux cultivateurs sous-traitants
- 3 Améliorer la qualité de la nutrition à travers la formation, la diversification des cultures et la production d'aliments conditionnés sains
- 4 Réduire les pertes immédiates post-récoltes et les déchets alimentaires
- 5 Investir dans l'infrastructure agricole
- 6 Améliorer l'utilisation de l'eau/l'efficacité de l'irrigation
- 7 Investir dans la recherche pour améliorer la productivité des exploitations
- 8 Réduire la dégradation des terres grâce à des techniques de culture sans travail au sol
- 9 Soutenir les cadres réglementaires visant à générer de la croissance partagée et durable pour tous les pays
- 10 Mettre en place des partenariats publics et privés pour permettre aux différentes initiatives de passer à une échelle supérieure et être reproduites



Une perspective mondiale

Autres exemples dans le domaine de la sécurité alimentaire :

L'aide fournie aux producteurs de coton ivoiriens pour leurs cultures vivrières

Olam, qui finance déjà les intrants pour près de 20 000 producteurs de coton, met à disposition des herbicides et 70 000 sacs d'engrais pour améliorer le rendement des 64 000 hectares de maïs, de riz et autres cultures vivrières qui sont produites par les planteurs de coton.

En quatre ans, nous avons offert 2 100 bœufs et 1 000 charrues destinés aux récoltes de coton et aux cultures vivrières (dont 50% ont été livrés en 2014).

Par le biais du programme COMPACI (Competitive African Cotton Initiative), 2 027 producteurs de coton ont participé au module Nutrition dans le cadre du programme de formation sur cinq jours dispensé aux agriculteurs depuis avril 2013.

Contribuer à l'amélioration des régimes nutritionnels au sein des communautés du Gabon

Distribution d'une sélection de plants de bananes améliorée aux communautés vivant à proximité de nos plantations de palmiers à huile et de caoutchouc au Gabon. Mise à disposition de machines et de bâtiments pour la transformation du manioc.

Fortification des produits alimentaires, Afrique de l'Ouest

Des produits conçus pour répondre aux goûts des consommateurs d'Afrique de l'Ouest et qui luttent contre les carences nutritionnelles qui prévalent dans la région grâce à l'ajout de vitamines et de minéraux. Produits lancés cette année :

- Purée de tomates Tasty Tom avec adjonction de fibres alimentaires
- FreshYo, une boisson quotidienne au yaourt fermenté naturellement riche en calcium avec ajout de vitamines A et D
- Les biscuits All Milk avec adjonction de calcium

Notre position sur les OGM

A ce jour, Olam n'encourage pas l'arrivée de récoltes génétiquement modifiées dans ses filières d'approvisionnement alimentaires.



Les conditions de vie

Olam soutient la communauté du Nasarawa et investit dans son propre pipeline de talents en mettant à disposition des bâtiments scolaires, des matériaux et des bourses d'étude.



L'eau

Il faut 3 500 litres d'eau pour produire un kilo de bœuf. Bien que plus faible par comparaison, l'eau reste un domaine d'impact clé pour la culture du riz. Olam effectue donc une gestion des niveaux afin d'éviter les pertes. Trois réservoirs ont été construits autour des rizières pour récolter les eaux de pluie et le ruissellement des petits défluent de la rivière durant les périodes de débordement.



Les terres

Cette année, Olam a été nommée au Conseil Consultatif de la Plateforme des Nations Unies pour la Culture Durable du Riz (PCDR). Par le biais de projets de développement publics et de transformation volontaire du marché, le PCDR vise à mettre en place des normes de production durables et des mécanismes de soutien aux producteurs qui contribuent à accroître l'offre mondiale de riz à des prix abordables, améliorer les conditions de vie des travailleurs et réduire l'impact sur l'environnement.



Les conditions de travail

Selon la saisonnalité, l'exploitation commerciale de Nasawara emploie 950 ouvriers, dont 90% sont des habitants de la région. Ces employés sont formés aux Bonnes Pratiques Agricoles afin d'assurer que l'exploitation génère un rendement élevé, mais également pour que ces techniques soient ensuite appliquées au sein des exploitations familiales.

Inscription des producteurs COBE

A terme, il est prévu que 20 000 cultivateurs sous-traitants fournissent entre 30 et 40% de la capacité du moulin. Un fonctionnement beaucoup plus efficace que si Olam devait gérer les terres complémentaires requises pour maximiser la capacité du moulin.

3 000
agriculteurs
Mars 2014



16 000
agriculteurs
Objectif pour 2018





Les conditions de travail

Offrir un lieu de travail sûr où les droits de tous sont respectés

Pour Olam, la gestion optimale des risques commerciaux et de la productivité de l'entreprise passe par une politique de ressources humaines équitable et par la santé de ses collaborateurs. Tous les employés et sous-traitants sont régis par le Code de Déontologie d'Olam et par des normes conformes à celles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La situation est plus complexe dans notre activité d'approvisionnement auprès de tiers, qui implique des intermédiaires et un vaste réseau de 3,9 millions de producteurs, dont la majorité réside dans des zones très rurales de pays émergents. La pauvreté, le manque d'écoles et d'installations sanitaires, notamment pour les filles, associés à une culture de transmission des savoir-faire agricoles à la génération suivante, renforce le risque du travail des enfants. Pour traiter ces questions, une approche concertée et des partenariats entre les gouvernements, les communautés, les entreprises, les associations professionnelles et les ONG s'imposent.

Paysage : Turquie, Noisettes

La Turquie produit 75% des noisettes mondiales. Chaque producteur détient entre 1 et 2,5 hectares d'arbres. En raison de la période de récolte très courte et du manque de main d'œuvre locale, la récolte est majoritairement effectuée par des travailleurs migrants. Selon les estimations, le nombre de ces travailleurs s'élève à 425 000 par récolte. De nombreux ouvriers font venir leurs enfants dans les camps, et s'il existe une politique gouvernementale claire, les risques liés au travail des enfants et d'immigrés clandestins sont réels.

Le nombre d'heures de travail des adultes peut également être source de problèmes, et si les salaires des ouvriers sont définis par l'Etat, les agents

de recrutement prennent des commissions. L'intervention est rendue plus complexe par les nombreux acheteurs intermédiaires et cracks ; la connectivité et la traçabilité sont faibles.

Olam, qui est le second acheteur de noisettes en Turquie, cherche progressivement à travailler avec les producteurs et à impulser des changements aux niveaux des exploitations. En coopérant avec la Fair Labor Associations (FLA), des clients et autres partenaires, Olam met en œuvre les principes de la Charte Olam du Bien-Etre pour aider à gérer ces problématiques liées aux conditions de travail, au respect de l'environnement et à la traçabilité.

D'ici 2016, l'objectif d'Olam est que 3 900 propriétaires d'exploitations aient reçu une formation sur les bonnes pratiques de travail : travail des enfants, la santé et la sécurité, les salaires et les horaires de travail. 650 ont été formés en 2014 et 1 150 devraient participer à ces séances en 2015. En raison du contexte culturel, des formations séparées ont été dispensées à 39 femmes, et 110 sont inscrites pour 2015.

Olam et la FLA ont effectué des audits inopinés dans 39 exploitations pendant la récolte et il s'est avéré que 3 des producteurs employaient les enfants des migrants (âgés entre 12 et 15 ans). Des mesures correctives ont été mises en place immédiatement : les producteurs ont été avertis qu'un second incident de ce type ne serait pas toléré ; des lieux dédiés à la garde des enfants ont été créés dans deux villages et Olam a soutenu des initiatives de l'OIT dans quatre campements. Le suivi de 60 exploitations est prévu au cours de la prochaine récolte.

635 carnets de notes de terrain ont été produits et distribués pour aider les producteurs. Ces carnets contiennent des rappels essentiels concernant les bonnes pratiques de travail, et notamment sur le processus de déclaration des travailleurs. Ces pratiques font ensuite l'objet de vérifications inopinées par des tiers.

Des affiches ont également été apposées sur les tableaux d'affichage des cafés de village pour renforcer la pression publique. Par ailleurs, un numéro vert gratuit a été mis à disposition qui permet de recueillir des informations de manière anonyme et de sensibiliser plus largement la population.

Les problèmes liés à la main d'œuvre agricole sont généralement le résultat de la structure sociale, culturelle et économique du pays. Une approche visant de multiples parties prenantes est donc à privilégier. Olam a participé à quatre tables rondes et l'Agence des Employés et des Travailleurs de l'Etat de Ordu a été présente à cinq sessions de formation.



Une perspective mondiale

Notre effectif



Notre effectif total est de 56 000 personnes, dont 23 000 sont employés sur une base permanente et 33 000 sont des travailleurs occasionnels, en contrat à durée déterminée ou saisonniers.

Instaurer une culture de la santé et de la sécurité au travail

Dans le cadre de la croissance de nos activités en amont et en aval de la chaîne, l'analyse de notre dispositif de santé/sécurité au travail a révélé la nécessité de renforcer notre démarche. Pour y remédier, 500 cadres ont participé à plus de 20 ateliers axés sur le leadership dans le domaine de la sécurité. Un dispositif de formation modulaire « Safe Olam » sera déployé à l'ensemble de nos collaborateurs au cours des six prochains mois. Ce programme, fondé sur l'élimination des actes et des comportements à risque, est axé sur les indicateurs avancés (par exemple les audits) plutôt que sur les indicateurs tardifs (les accidents).

Ebola, Afrique de l'Ouest

En raison de l'épidémie d'Ebola qui sévit dans certains pays avoisinants nos opérations en Afrique, nous avons mis en place des campagnes de sensibilisation afin de soutenir les efforts des pouvoirs publics.

Point sur le travail forcé dans la récolte du coton en Ouzbékistan

L'OIT et l'ACME (Association of Cotton Merchants Europe) continuent de promouvoir de meilleures conditions de travail auprès du gouvernement ouzbek. En septembre dernier, l'OIT a pu effectuer un suivi de la récolte. En avril, il a été annoncé que le gouvernement ouzbek et l'OIT avaient signé un Programme Pays pour un Travail Dément. Nous avons également été rassurés par les déclarations officielles annonçant que 80 à 90% de la récolte serait mécanisée d'ici 2016. Bien qu'il semble que des pratiques de travail forcé persistent dans la récolte actuelle, les membres de l'ACME restent convaincus qu'une démarche commune et concertée représente le meilleur moyen de garantir une évolution de la situation en Ouzbékistan.



Les conditions de vie

La formation proposée aux producteurs turcs porte également sur de Bonnes Pratiques Agricoles, dans l'objectif de les aider à réduire leurs coûts tout en améliorant leur rendement. Par exemple, si les agriculteurs appliquent des engrais sans ouvrir de petites brèches dans le sol, ils en perdent 70% en raison de la pluie et du vent.



Les terres

Des séances de formation ont été organisées avec WWF-Turquie dans deux villages afin de sensibiliser les producteurs et les travailleurs aux exigences de la biodiversité, essentielle à la protection à long-terme de l'écosystème et aux chaînes d'approvisionnement durables.



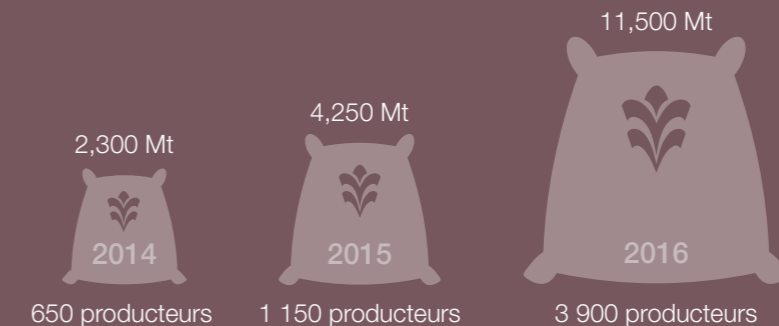
L'eau

Dans le cadre de leur formation, les producteurs de noisettes apprennent à protéger les voies d'eau grâce à une meilleure gestion des déchets et une utilisation d'engrais adaptée.

La traçabilité

En s'appuyant sur un système de traçabilité en-ligne, Olam offre à ses clients un niveau de confiance accru sur la sécurité des noisettes, mais également sur leur nature durable d'un point de vue social, économique et environnemental – ce qui est unique dans la filière de la noisette.

t = tonnes (métriques)





Le changement climatique

S'adapter aux risques et aux opportunités pour Olam et les communautés

Les variations des schémas climatiques impactent déjà le monde agricole. Il est donc fondamental pour Olam de s'assurer que le groupe et ses fournisseurs mettent en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation, associées à une planification plus précise des scénarios. Lorsque nous avons mesuré l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur, il s'est avéré que l'aménagement des terres, l'épandage d'engrais, la logistique des transports et l'énergie consommée dans nos usines de transformation avaient l'impact potentiel le plus élevé. Nous pouvons chercher à réduire ces impacts de notre côté. Mais nous sommes également tributaires de la capacité des différentes nations à trouver un accord sur le climat mondial qui permette aux économies émergentes de poursuivre une croissance durable et inclusive. De la même manière, pour financer les mesures requises, de nouvelles avancées sont nécessaires afin de développer des mécanismes financiers (par exemple les obligations climat) pour le secteur agricole et l'utilisation des terres.

Paysage : République du Congo, Bois

La déforestation associée à la dégradation continue des forêts, particulièrement dans les régions tropicales, représentent la seconde cause du réchauffement climatique. La protection de la forêt naturelle comme puits de carbone est donc vitale, or la majorité du couvert forestier se situe dans des pays émergents dont les économies et les cadres réglementaires sont en cours de développement.

Le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale est une association mondiale visant à réduire les émissions. Les pays sont

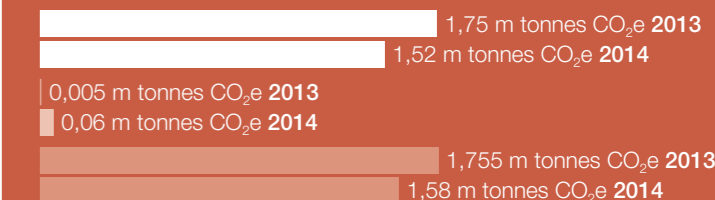
encouragés à soumettre des propositions¹ sur la façon dont elles comptent s'attaquer aux causes de la déforestation et de la dégradation des forêts. Cette année, la Banque Mondiale a accepté la proposition mise en avant par la République du Congo en partenariat avec la filiale Bois d'Olam, la Congolaise Industrielles des Bois (CIB). La Banque Mondiale va financer le développement du programme proposé dans son intégralité ; par ailleurs, une fois le programme en route et la réduction des émissions validée, la Banque Mondiale achètera un nombre prédéfini de crédits carbone².

Forte de son expérience dans la gestion durable des forêts et des programmes REDD+³, Olam-CIB a été sollicitée par la République du Congo en qualité de partenaire stratégique et agent d'exécution. Dans la République du Congo, Olam-CIB gère la plus grande concession forestière tropicale naturelle FSC®, d'une surface contiguë d'environ 1,3 million d'hectares. En 2012, en partenariat avec la République du Congo, Olam-CIB a lancé le premier projet REDD+ dans le bassin du Congo, qui permet de protéger 92 530 hectares de forêts à haute valeur de conservation (HVC) dans la concession de Pikounda Nord. En 2014, la VCS (Verified Carbon Standard) a certifié les crédits de Pikounda Nord, qui pourront être vendus. A ce jour, la République du Congo est le seul pays à avoir soumis un programme dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP).

Le Programme de Réduction des Emissions de la République du Congo porte sur un périmètre de 12,35 millions d'hectares dont 97% de couvert forestier et 15 concessions de bois. Le programme, développé en consultation avec 120 groupes issus de la société civile et d'autres parties prenantes, sera géré avec une approche éco-paysagère, s'attaquant aux principaux vecteurs de déforestation dans la région – dont l'exploitation industrielle du bois, la croissance de la population (qui s'accompagne d'une expansion de l'agriculture itinérante et de la collecte de bois de chauffage), le développement de l'infrastructure, l'agriculture industrielle et l'industrie minière.

L'empreinte carbone mondiale d'Olam

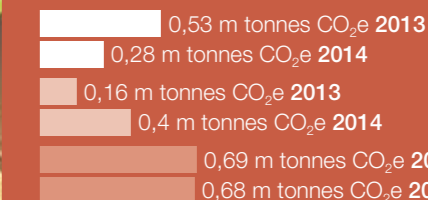
Plantations, concessions et exploitations gérées par Olam



En 2014, la production d'une tonne de produit a généré 5,95 tonnes de CO₂e (une baisse de 18% par rapport à 2013).

En 2013, de nombreuses activités qui étaient en phase de développement sont aujourd'hui en phase de croisière. Mais la réduction en valeur absolue et en intensité a été obtenue grâce à l'amélioration des données sur le stockage et à une meilleure productivité opérationnelle.

Activités de transformation d'Olam



En 2014, la production d'une tonne de produit a généré 0,34 tonne de CO₂e (une baisse de 6% par rapport à 2013).

La réduction en valeur absolue et en intensité a été obtenue grâce à nos efforts au niveau opérationnel. Ces derniers incluent notamment le passage du charbon et du diesel à l'électricité, des mesures d'efficacité énergétiques et une meilleure productivité opérationnelle.

Olam effectue un reporting dans le cadre du Carbon Disclosure Project (Programmes Carbone, Eau et Forêt).



Les conditions de vie

Dans le cadre de la proposition de la République du Congo, l'agriculture sédentaire serait privilégiée à la culture itinérante sur brûlis en redynamisant les communautés productrices de cacao et en offrant aux planteurs un accès aux marchés internationaux. Un programme de formation permettrait de promouvoir des techniques d'adaptation au changement climatique. D'ici 2018, ce projet prévoit de planter jusqu'à 10 000 hectares de cacaoyers sur des terres qui ont déjà subi une déforestation ou une dégradation.



Les terres

Le programme de la République du Congo aurait notamment pour objectif d'optimiser les techniques d'exploitation « à faible impact » et de protéger de nouveaux territoires à Haute Valeur de Conservation. Grâce également à une gouvernance renforcée des forêts, le secteur forestier pourrait réduire ses émissions, améliorer la biodiversité et augmenter le nombre de concessions certifiées.

Les techniques d'exploitation à faible impact comprennent :

- Des routes plus petites et moins de dégâts causés par les pistes de débardage

- L'augmentation des diamètres minimum des arbres
- Une rotation des âges respectueuse de l'environnement

Dans le cadre de la proposition de la République du Congo, les plantations sur sols dégradés pourraient être aménagées pour la culture d'arbres destinés à fournir du bois de chauffage, afin de réduire l'impact de cette activité sur les forêts naturelles. Une autre option émise par la République du Congo serait de promouvoir des cuisinières plus efficaces en termes de consommation énergétique auprès des communautés.

Entre 2015 et 2020, la baisse des émissions dans la région devrait s'élever à 11,7 millions tCO₂e, ce qui équivaut à retirer 500 000 voitures de la circulation tous les ans.

¹ Note d'Idée de Réduction des Emissions

² Contrats d'Achat de Réduction d'Emissions

³ REDD (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation), conservation, gestion durable des forêts et des stocks de carbone



La sécurité sanitaire des aliments

Améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments sur l'ensemble de nos métiers

Nos programmes de qualité et de conformité sont fondés sur l'assurance de pouvoir livrer des ingrédients et des produits sans qu'ils soient contaminés ou adultérés. Nous assurons des chaînes d'approvisionnement intégrées en travaillant avec de petits producteurs, ce qui nous permet d'offrir des formations, des semences ou autres intrants de qualité, mais également des contrôles microbiologiques et qualitatifs des plus stricts dans nos usines situées dans les pays d'origine ou de destination des produits, et donc de réduire tout risque sanitaire.

Paysage : Unité Opérationnelle Internationale, « Spices & Vegetable Ingredients (SVI) »

Olam SVI (Especes & Ingrédients Végétaux) produit des ingrédients fabriqués à partir de cultures agricoles : oignon et ail déshydratés, ingrédients à base de tomate conditionnée, épices, et une gamme de produits comme la salsa, conditionnés pour des entreprises alimentaires. Les clients dépendent donc de notre capacité à fournir des ingrédients sûrs et de haute qualité, et ils demandent de plus en plus de traçabilité. SVI répond à leurs attentes en contrôlant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Au niveau du producteur

La première étape de notre stratégie de réduction est la définition de spécifications détaillées pour les produits, ce qui permet d'assurer un contrôle dès l'origine, qu'il s'agisse d'un agriculteur sous contrat ou d'un approvisionnement direct auprès du producteur. Les petits cultivateurs, par exemple de piment ou de poivre noir dans les pays émergents, reçoivent une formation poussée par le biais de fermes-modèles et d'ateliers sur la culture, la récolte et le stockage des produits. Ils apprennent également à préserver l'intégrité des produits grâce à des méthodes de séchage post-récoltes permettant de minimiser les risques de moisissures et de pathogènes. En complément à ces formations, nous fournissons également aux producteurs des semences développées en interne, des déshydrateurs, des conseils sur l'utilisation des pesticides et des financements pour leur permettre d'améliorer la qualité et les volumes des produits issus de leurs exploitations.

Recherche, Innovation et Assurance Qualité

Pour renforcer la maîtrise de SVI sur la chaîne d'approvisionnement, nous avons créé un centre d'Innovation et de Qualité (IQ) de pointe en Californie, à proximité du Centre de Recherche Agricole de SVI. Cette nouvelle entité met en relation notre activité de sélection de semences et de développement de produits avec la base opérationnelle, en charge de l'approvisionnement en matières premières et de l'assurance de la qualité.

Au Centre de Recherche Agricole, environ 40 experts sont responsables de la sélection et de la culture des semences, de la sélection de semences indemnes de virus et des tests sur le terrain.

Par le biais de notre Centre IQ, plus de 25 scientifiques et professionnels de la qualité déploient le plan opérationnel de notre dispositif de Gestion de la Qualité. Ils disposent de différents laboratoires, dédiés à la microbiologie alimentaire, à la chimie alimentaire, au développement produits et à la conception de prototypes.

Les membres de l'équipe IQ travaillent également en collaboration avec d'autres laboratoires, participent à des rencontres ou à des associations clés du secteur et travaillent en qualité de pairs évaluateurs pour différentes revues scientifiques internationales ; ces missions leurs permettent d'assurer que les dernières découvertes techniques, réglementaires et scientifiques soient bien intégrées par le groupe.

Ces enseignements sont partagés avec le Centre de Développement d'Olam à Bangalore, ouvert cette année et chargé de la création de nouveaux produits pour la division Aliments de Consommation qui seront fabriqués et commercialisés en Afrique.

Transformation

Toutes les sites SVI sont certifiés BRC Issue 6 (British Retail Consortium) dans le cadre du programme GFSI (Global Food Safety Initiatives). 90% des sites sont certifiés BRC niveau A. Au cours des deux dernières années, nos incidents de non-conformité mineurs ont baissé de 10%.



Une perspective mondiale

Nombre total d'usines de transformation Olam



■ Sites de première transformation
■ Sites de deuxième transformation et de fabrication

66% des sites de deuxième transformation et de fabrication sont maintenant certifiés BRC ou ISO 22000, avec des certifications supplémentaires en Australie, en Inde, en Côte d'Ivoire et en Malaisie. Notre objectif est d'atteindre un taux de certification de 90% d'ici 2016.

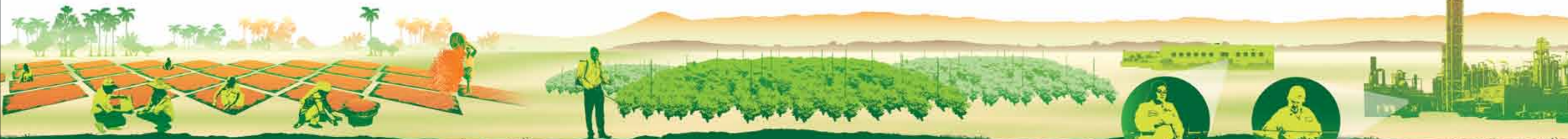
Le recours aux pesticides dans nos activités en amont de la chaîne

Des principes directeurs clairs sont définis dans le cadre pour les plantations, concessions et exploitations du Code Olam que nous gérons. Le recours aux pesticides chimiques est à minimiser et doit être évalué sur une base continue. Par ailleurs, les agents chimiques utilisés doivent présenter une faible toxicité pour les humains, avoir un effet minimal sur les espèces non ciblées et l'environnement, tout en restant efficaces dans la lutte contre les parasites visés.

Nous nous sommes engagés à limiter notre utilisation de produits chimiques notés classe IA et IB par l'OMS à des circonstances exceptionnelles, lorsque il n'existe pas d'autre alternative. Nous avons également mis en place un plan de suivi sur les produits chimiques de classe II dans nos activités en amont de la chaîne (y compris les néonicotinoïdes). L'entreposage doit être conforme au Code de Déontologie International de la FAO sur la Distribution et l'Utilisation des Pesticides.

L'utilisation des pesticides par nos fournisseurs tiers

Dans le cadre de notre Code Fournisseurs, actuellement en cours de déploiement dans l'ensemble de nos filières, les producteurs sont tenus de gérer l'application de produits agro-chimiques de manière professionnelle et interdire le recours à des produits qui ne sont pas homologués pour un usage commercial dans le pays, ou qui sont exclus à la demande d'Olam. La Charte Olam du Bien-Etre intègre par ailleurs une formation sur l'application raisonnée des pesticides.



Les conditions de vie

Grâce aux formations paysannes dispensées par SVI, les rendements des petits producteurs, ainsi que la qualité des produits s'améliorent, ce qui accroît les revenus. A titre d'exemple, 622 producteurs de piments à Kochi, en Inde, ont vu leurs rendements moyens croître de 10% cette année.



Les terres

Dans la mesure du possible, nous gérons les flux de déchets en circuit fermé. Sur le site de Williams en Californie, notre ranch d'eaux usées recycle l'excès d'eau de traitement pour cultiver des végétaux servant au compost ou à l'alimentation animale. Tous les sous-produits sont employés dans le compostage de déchets organiques.



Les conditions de travail

En matière de sécurité sanitaire, SVI privilégie activement le recours à un système de « sonnette d'alarme », où chacun, quel que soit son niveau, a l'autorité et le devoir absolu de stopper le processus dès qu'un risque est détecté. Tous les ans, nous saluons les efforts réalisés dans ce domaine à travers le Food Safety Six Star Award, qui cette année, a été remporté par notre usine de transformation de tomates à Williams en Californie pour les initiatives exceptionnelles de son équipe en matière de sécurité alimentaire.



L'eau

La qualité de l'eau employée dans nos usines de transformation industrielle doit répondre à des normes réglementaires très strictes. A ce titre, nous avons installé des systèmes de traitement de l'eau supplémentaires partout où ils étaient nécessaires.

La gouvernance

Deux organes de gouvernance sont en charge de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la stratégie de Responsabilité d'Entreprise et de Développement Durable d'Olam :

Le Comité du Conseil RE&DD, présidé par le directeur non-exécutif et indépendant Jean-Paul Pinard, a pour mission de suivre et de mesurer les progrès réalisés par le Comité Exécutif RE&DD et travaille selon un cahier des charges précis décrit dans le rapport annuel. Cette année, le Comité du Conseil s'est réuni à trois occasions et s'est rendu en Côte d'Ivoire, où ses membres ont visité les opérations de cacao, d'anacarde, de production laitière, de caoutchouc ainsi que les plantations de palmiers à huile de notre partenaire en joint-venture, SIFCA. La performance du Comité du Conseil RE&DD est mesurée par le Conseil d'Administration.

Le Comité Exécutif RE&DD a pour mission d'intégrer les politiques, codes et normes de développement durable aux activités quotidiennes de l'entreprise et d'évaluer les opérations, au niveau global et par produit, afin d'assurer la réalisation d'investissements et de pratiques responsables sur l'ensemble du périmètre. Le Comité est présidé par Gerard Manley, membre du Comité Exécutif et Directeur Général, Cacao, Huiles Spécialisées, Sucres et Edulcorants. Les activités du Comité sont gérées par Chris Brett, Vice-Président Senior REE&DD.

Le Comité et les équipes dédiées à la fonction RE&DD travaillent également en étroite collaboration avec les directions de la Manufacture et Services Techniques, des Risques et du Contrôle Interne, des Ressources Humaines, de la Direction Financière, le Secrétariat Général et les Relations Investisseurs. Dans le cadre des évaluations annuelles individuelles, tous les collaborateurs produits et pays concernés sont notés sur leurs objectifs de RE&DD.

Un Code de Déontologie recense les principales procédures et normes que les collaborateurs doivent respecter. Par ailleurs, ce Code incite et offre un cadre aux employés afin qu'ils signalent d'éventuelles infractions ou des pratiques qu'ils estiment non-conformes à la déontologie de l'entreprise, de bonne foi, et sans risque de représailles ou d'inquiétudes.

A propos de ce rapport

Ce rapport écrit est une synthèse de l'exercice se clôturant le 30 juin 2014.

Le rapport a été préparé en conformité avec les directives du Global Reporting Initiative (GRI) G3.1 et comprend une auto-déclaration de niveau C. Il doit être consulté en parallèle au Rapport Annuel 2014 et aux informations spécifiques contenues sur notre site internet www.olamgroup.com/sustainability. La checklist précise GRI G3.1 est également disponible sur notre site. Nous continuerons d'étudier la nécessité d'une validation externe.

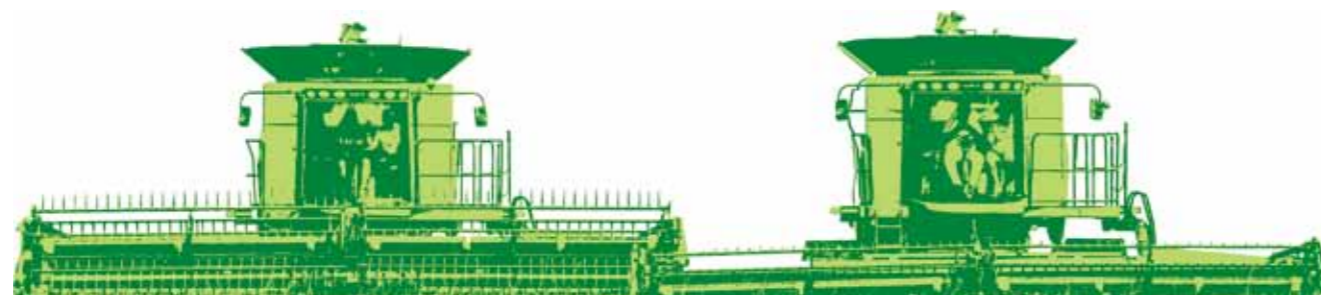
Toutes les données et les informations portent sur des entités et des filiales détenues à 100% par Olam International Ltd, excluant de fait les joint-ventures et les fournisseurs tels que définis dans le Rapport Annuel 2014. Le cas échéant, les exceptions sont clairement indiquées. Lorsque dans le cadre d'un partenariat, nous détenons une participation minoritaire, nous travaillons avec le partenaire pour faire progresser la responsabilité d'entreprise et le développement durable.

Nous vous rappelons que ce rapport contient des informations de nature prospective. Ces déclarations peuvent être fondées sur des anticipations ou des éléments incertains ; la performance et les résultats réels sont donc variables.

Adhésions, associations et volumes de produits issus du développement durable

Adhésions et associations			
African Cashew Alliance Membre du Conseil Exécutif	California League of Food Processors Membre du Conseil et du Comité Exécutif	Green Coffee Association Membre du Conseil	Istanbul Hazelnut Exporters Union Membre du Conseil
Almond Board of Australia Vice-président	Cocoa Association of Asia Trésorier	Hazelnut Promotion Group (Turkey) Membre du Conseil	Roundtable Sustainable Palm Oil Membre du Conseil Suppléant
America Peanut Council Membre du Conseil	Cocoa Merchants Association of America Membre du Comité	Indian Oilseeds and Produce Export Promotion Council (IOPEPC) Membre du Conseil	Smallholder Acceleration and REDD+ Program (SHARP) Membre du Conseil d'Administration
American Spice Trade Association Membre du Conseil et Président du Comité Sécurité des Aliments	Combined Edible Nuts Trade Association Vice-Président	International Cocoa Association Consultative Board Membre	Tropical Forest Foundation Membre du Conseil
Association of Cotton Merchants in Europe (ACME) Membre du Conseil	European Cocoa Association Membre du Conseil	International Cocoa Initiative Membre du Conseil	World Cocoa Foundation Membre du Conseil
Association Technique Internationale des Bois Tropicaux Membre du Conseil	Federation of Cocoa Commerce Président	International Cotton Association Directeur Associé	World Spice Organisation Membre du Comité Exécutif
Better Cotton Initiative Membre du Conseil	Forest Stewardship Council Assemblée Générale	International Nuts and Dried Fruits Council Conseil d'Administration	
	Global Cashew Council Membre		

Volumes de produits issus du développement durable		
Tonnage de produits dans le cadre de la Charte Olam du Bien-Etre, y compris certifications par des tiers		
Rainforest Alliance	Cacao et café	71 488 t
UTZ Certified	Cacao et café	30 755 t
Fairtrade	Cacao, café et anacarde	10 069 t
Organic	Cacao, café et anacarde	28 918 t
4C Association	Café	18 385 t
Starbucks C.A.F.E.	Café	2 163 t
Charte Olam du Bien-Etre – vérification externalisée®	Cacao (Côte d'Ivoire)	16 500 t
Charte Olam du Bien-Etre – vérification interne®	Coton, cacao, anacarde, café sésame, sucre, piment, poivre	921 722 t
BOIS		
FSC®	Bois	200 000 m³



Global Reporting Initiative

Global Reporting Initiative (G3.1) Niveau C		
Informations	Références GRI	Section
Stratégie et Analyse	1.1, 1.2	Rapport de RE&DD p4,5,11
Profil organisationnel	2.1, 2.4 2.2 2.3, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10	Rapport de RE&DD BC Rapport de RE&DD p2,3 Rapport Annuel
Paramètres du rapport	3.1, 3.2, 3.3, 3.6, 3.7, 3.13 3.4 3.5 3.8, 3.10, 3.11 3.9, 3.12	Rapport de RE&DD p27 Rapport de RE&DD BC Rapport de RE&DD p11 Rapport Annuel www.olamgroup.com/sustainability
Gouvernance et Engagements	4.1, 4.2, 4.9, 4.11 4.3,4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.10 4.8 4.12 4.13 4.14, 4.15, 4.16, 4.17	Rapport de RE&DD p10,11,26 Rapport Annuel Rapport de RE&DD p1,4,5,6,7,8,9,11,26 Rapport de RE&DD p4,5,7,8,9,11,16,17,20,23 Rapport de RE&DD p10 & www.olamgroup.com/sustainability
Indicateurs économiques – Approche (DMA) – Indicateurs de performance	EC1 EC2 EC8, EC9	Rapport de RE&DD p5 & Rapport Annuel Rapport de RE&DD p5 & Rapport Annuel www.olamgroup.com/sustainability Rapport de RE&DD p1,12,13,BC
Indicateurs environnementaux – Approche (DMA) – Indicateurs de performance	EN3, EN4, EN5, EN8, EN18, EN11, EN12, EN13, EN14, EN15, EN23, EN28 EN16, EN17	Rapport de RE&DD p6,7,9,11,14,16,22 & www.olamgroup.com/sustainability www.olamgroup.com/sustainability Rapport de RE&DD p23
Conditions et décence du travail – Indicateurs de performance	LA1 LA13	Rapport de RE&DD p21 Rapport Annuel
Droits humains – Approche (DMA) – Indicateurs de performance	HR1 HR6	Rapport de RE&DD p21 & www.olamgroup.com/sustainability Rapport de RE&DD p17 & www.olamgroup.com/sustainability Rapport de RE&DD p4,20,21
Société – Indicateurs de performance	SO1, SO9, SO10	Rapport de RE&DD p1,12,13,17 & www.olamgroup.com/sustainability
Responsabilité produits – Approche (DMA) – Indicateurs de performance	PR1	Rapport de RE&DD p24,25 & www.olamgroup.com/sustainability Rapport de RE&DD p24,25

Plus d'informations sur : www.olamgroup.com/sustainability

Olam International Limited

9 Temasek Boulevard
11-02 Suntec Tower Two
Singapour 038989

Téléphone (+65) 6339 4100
Fax (+65) 6339 9755
www.olamgroup.com

Responsabilité d'Entreprise et Développement Durable

New Zealand House
80 Haymarket
Londres SW1Y 4TQ

Téléphone (+44) 20 7389 6464
Fax (+44) 20 7389 6465
crs@olamnet.com



FSC
www.fsc.org

RECYCLED

Paper made from
recycled material

FSC® C015395